

## Le rôle du Comité



**Le Comité Départemental 13 est le représentant de la Fédération Française de Randonnée dans notre département. Nous sommes votre interlocuteur privilégié.**

### ... Relations et concertation avec :

- Le Conseil Départemental (CD13)
- Les directions départementales des Ministères : Jeunesse et Sports, Agriculture, Equipement, Tourisme, ...
- Le comité départemental du Tourisme (CDT 13), l'ONF, ...
- Les syndicats intercommunaux, les districts et les communes

### Relations avec :

- Les médias
- Les différents utilisateurs des chemins et sentiers
- Les structures d'accueil pour l'hébergement des randonneurs
- Les partenaires
- Présence sur les salons

### Suivi permanent du réseau des sentiers par la "Commission sentiers"

- Création et gestion du réseau des sentiers GR<sup>®</sup> et GR de Pays<sup>®</sup>
- Création, gestion et coordination des sentiers de Promenade et Randonnée
- Suivi du PDIPR pour la préservation des itinéraires existants ou potentiels en liaison avec l'organisme chargé du PDIPR (CDT, CD13)
- Coordination du travail des baliseurs bénévoles et des interventions complémentaires (emplois jeunes, Contrat Emploi Solidarité, actions des collectivités locales, ...)
- Conseils et formation des responsables sentiers
- Relations avec les commissions sentiers nationales et régionales
- Cartothèque

### Protection et sauvegarde des sentiers et de l'environnement

- Programme éco-veille<sup>®</sup> Collecte des atteintes relevées par les randonneurs ou associations puis intervention auprès des organismes concernés : Réseau d'alerte et sentiers propres
- Campagnes d'information et de mobilisation à la défense des chemins et de la nature
- Relations avec les Parcs Nationaux et Régionaux, réserves naturelles, Conservatoire du Littoral, associations de protection de la nature, structures intercommunales
- Transmission aux commissions nationales de la FFRandonnée (juridique, environnement, ...) des dossiers susceptibles de nécessiter des interventions complexes (interventions en justice par exemple)

### Topo-guides des sentiers

- Rédaction, mises à jour et réalisation des topo-guides en relation avec le national
- Relations avec les partenaires locaux (CDT 13, CD13), montage des dossiers
- Rédaction de fiches descriptives
- Conseils et coordination d'initiatives locales

### Développement et valorisation de la vie associative

- Créer des associations, rechercher de nouveaux licenciés
- Favoriser la formation des animateurs, des dirigeants et des baliseurs
- Initier des actions en faveur des jeunes
- Soutenir et conseiller les associations
- Organiser des réunions d'échanges et de concertation d'actions inter associations
- Organiser des Rando Challenges<sup>®</sup> et Rando Pour Tous
- Promouvoir la randonnée, être présent sur des foires et salons
- Réaliser de la documentation, diffuser des informations